L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 7 JUILLET 1856.

Imprimé et publié par
C. L. WEISSE & Co.,
PROPRIÉTAIRES :
C. WEISSE, N. DUFOUR,
[illegible] VERGER, S. HARBY.
[illegible] No 83, entre Conti et [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 7 JUILLET.

[illegible]

Souscription pour les inondés.

[illegible]

Les Conservateurs.

[illegible]

...raient inévitablement dans le cas où ils triompheraient? Sont-ils assez fous pour croire que nos frères du sud consentiraient à être gouvernés par un pareil président? Celui-ci serait il tenu de ne choisir les fonctionnaires publics que dans les Etats libres? Si un homme demeurant au sud de la ligne de Mason et Dixon n'est pas digne d'être président ou vice président, conviendrait-il d'en faire un membre du cabinet ou de l'envoyer représenter la nation à l'étranger? Conviendrait-il, de même, de le charger de la perception du revenu ou de l'administration des lois des Etats-Unis?

"Voilà des questions graves en même temps que pratiques. Et afin de mieux nous expliquer la situation, renversons les choses; supposons que le sud ayant une majorité des voix électorales déclare qu'il ne veut avoir que des propriétaires d'esclaves comme président et vice président et qu'il entend les élire seul pour nous imposer, à nous hommes du nord, sa domination. Nous soumettrions-nous à cette tyrannie? Non, certes. Eh bien! pensez-vous que vos frères du sud soient moins susceptibles ou moins jaloux de leurs droits que vous? Si vous le croyez, laissez-moi vous dire que vous vous trompez. Vous voyez donc que si ce parti purement de latitude triomphe, la république que nos pères ont cimentée de leur sang et qu'ils nous ont léguée comme un inestimable héritage sera irrévocablement détruite.

"Mes amis, je parle avec chaleur sur ce sujet, car je sens que nous sommes en danger. Je suis décidé à vous dire tout ce que j'ai sur le cœur; je m'inquiète fort peu des conséquences, quelles qu'elles soient. Je vous dis que nous marchons sur un volcan qui peut au premier moment éclater et engloutir la nation. Je pourrais, à l'aide de doucereuses paroles, vous faire concevoir des espérances trompeuses et gagner des votes, mais je ne consentirai jamais à avoir une opinion pour le nord et une autre pour le sud. Je me mépriserais si j'étais coupable d'une pareille duplicité.

"Pour me servir du langage de l'immortel Clay: 'JE PRÉFÈRE ACCOMPLIR UN DEVOIR QUE D'ÊTRE PRÉSIDENT.'

"Il est impossible, selon moi, que ceux qui poussent à l'agitation, aient songé aux conséquences terribles qu'entraînerait la réussite de leur projet. Si l'Union vient à être dissoute, si l'anarchie et la guerre civile éclatent, ne sera-ce pas de la trahison? La loi et le sens commun font peser sur chaque homme la responsabilité des conséquences naturelles de ses actions; ceux dont la conduite tend à la destruction du gouvernement ne doivent-ils pas aussi en être responsables? Permettez que j'ajoute que si l'Union était dissoute, elle ne serait pas divisée en deux républiques ou en deux monarchies, mais en plusieurs états qui se feraient la guerre ..."

Nouvelles étrangères.

Nos journaux européens apportés par l'*Asia* nous sont parvenus samedi; ils vont jusqu'au 14 pour l'Angleterre et jusqu'au 13 au matin pour le continent.

Nous lisons dans l'*Indépendance Belge*:

Pendant quelques jours, Paris va être tout entier aux fêtes du baptême impérial qui commenceront samedi 14 et dureront ce jour là et le lendemain. Mais dès à présent Paris s'occupe des préparatifs, et les comptes rendus l'occuperont encore pendant deux ou trois jours après les cérémonies. C'est donc près d'une semaine pendant laquelle les Parisiens laisseront chomer ou à peu près la politique.

Les inondations qui ont causé de si lamentables désastres en France, provoquent en Angleterre des manifestations sympathiques. Le *Morning Post*, le *Sun* et le *Daily News* ont pris l'initiative d'adresser un appel au public pour qu'il témoigne son amitié à l'allié de l'Angleterre. Le lord maire de Londres a convoqué un meeting dans le même but pour vendredi prochain.

Mardi, à la Chambre des Communes, une motion pour l'abolition de la peine de mort a été présentée par M. Eward. Après une longue discussion à laquelle ont pris part M. Hunfeld et Blackmore qui l'ont appuyée, M. Drummond et Sir G. Grey qui l'ont combattue, elle a été repoussée par 158 voix contre 64.

Le *Morning Post*, du 11 juin, annonce que le *Nil*, de 91 canons, le *Shannon*, de 51 canons, l'*Arrogant*, de 47 canons, et le *Pylade*, de 21 canons, tous réunis à Portsmouth, ont reçu l'ordre de se préparer à prendre la mer avec toute la rapidité possible. Une escadrille de chaloupes canonnières et de bateaux-dépêches, placée sous le commandement du capitaine Watson, et se composant d'une dizaine de navires, qui doivent être le rendez-vous des renforts, les accompagnera.

La destination de ces forces est, dit-on, Halifax. Ces dispositions, prises d'après des ordres transmis de Londres par voie télégraphique, ont produit une certaine agitation dans tous les ports le long de la côte. On n'y parle que de bruits de guerre avec l'Amérique.

Les journaux anglais nous apportent la pièce suivante:

Le comte de Clarendon à sir James Hudson (ministre d'Angleterre à la cour de Sardaigne.)

"Foreign-Office, le 26 mai 1856.

"Monsieur,

"J'ai l'honneur de vous adresser ci-incluse la copie d'une note qui m'a été remise à Paris par les plénipotentiaires de la Sardaigne.

"Les communications verbales que j'ai eu fréquemment le plaisir d'avoir avec le comte Cavour, tant avant qu'après la réception de cette note, ne peuvent avoir laissé dans l'esprit de son Excellence de doute que le gouvernement de Sa Majesté prenne un profond et sincère intérêt aux affaires de l'Italie, et soit désireux de faire tout ce qui peut être convenablement fait par lui dans le but d'améliorer la condition du peuple italien.

"De nouvelles assurances ne pouvaient ajouter de poids à celles déjà données au comte de Cavour, et je ne pense pas, par conséquent, nécessaire d'envoyer une réponse écrite à la note des plénipotentiaires sardes; mais, comme il est venu à la connaissance du gouvernement de Sa Majesté qu'il serait agréable au gouvernement sarde d'en recevoir une, il ne peut hésiter à déclarer son opinion que l'occupation du territoire pontifical par les troupes étrangères constitue un état de choses irrégulier qui trouble l'équilibre de l'Europe, dont il peut compromettre la paix; et que, en donnant une sanction indirecte à un mauvais gouvernement, elle provoque le mécontentement et les tendances à une révolution parmi le peuple.

"Le gouvernement de Sa Majesté sait que, comme cet état de choses a malheureusement été établi pendant plusieurs années, il peut être possible qu'il ne puisse y être mis fin subitement sans quelque danger pour l'ordre public, et la chance de faire naître des événements que tout le monde déplorerait; mais le gouvernement de Sa Majesté est convaincu que l'évacuation du territoire pontifical peut être rendue sans danger à une époque rapprochée, par une politique sage et équitable; et il a l'espoir que les mesures qui seront prises de concert par le gouvernement de la France et de l'Autriche amèneront le retrait progressif de leurs forces respectives, et amélioreront la condition des sujets du pape.

"Vous lirez cette dépêche au comte de Cavour, et lui en laisserez une copie.

"Je suis, etc. Signé: CLARENDON.

Un correspondant parisien de la *Gazette d'Augsbourg* lui écrit, à la date du 5 juin:

"Je suis en mesure de vous donner des renseignements authentiques sur la Note que la France et l'Angleterre viennent d'adresser au gouvernement napolitain. Cette Note est identique et elle a pour but d'amener le roi de Naples à mettre quelques bornes à l'arbitraire qui préside à l'administration de la justice pénale depuis les événements de 1848; en un mot, les réformes recommandées par les cabinets occidentaux sont uniquement de la catégorie des réformes judiciaires.

"Ces cabinets déclarent que leur intervention diplomatique sur ce point leur est commandée par le soin qui leur est dévolu de veiller à la tranquillité de l'Europe menacée par la fermentation qui du royaume de Naples se propage dans toute la Péninsule, gagne tous les jours en intensité et inspire aux puissances occidentales de justes alarmes. Bien que la Note n'ait pas la forme d'un ultimatum, ultimatum qui, en cas de refus du roi de Naples d'y obtempérer, entraînerait l'interruption des relations diplomatiques, les cabinets de Paris et de Londres donnent clairement à entendre qu'en cas d'insuccès de leur démarche, leurs relations avec Naples éprouveraient un changement important: probablement ces cabinets rappelleraient leurs ministres et les remplaceraient par des chargés d'affaires.

"Ce qui fait espérer le succès de cette démarche, c'est que l'Autriche a déclaré être d'accord sur cette question avec la France et l'Angleterre. Seulement, à cause des rapports de parenté qui existent entre les cours de Vienne et de Naples, le cabinet autrichien n'a pas voulu adresser au gouvernement napolitain une Note identique à celle des deux cabinets occidentaux; mais si, quant à la forme, le gouvernement autrichien n'a pas jugé à propos de s'associer à la demande des autres cabinets, il en adopte sans réserve le principe.

"Le ministre autrichien à Naples a reçu l'ordre d'exprimer sans réticences les véritables sentiments de la cour de Vienne à cet égard, et d'ajouter que l'Autriche n'a pris jusqu'ici une attitude d'intervention amicale que pour conjurer autant que possible les complications entre Naples et les cabinets occidentaux; mais que si le gouvernement napolitain ne rend pas par de sages concessions cette position neutre facile à l'Autriche, celle-ci sera obligée de se ranger tout à fait du côté de ses alliés."

On annonce que le cabinet de Vienne a reçu les réponses des gouvernements de Florence, de Rome, de Naples et de Modène, à la dépêche circulaire du 18 mai de M. le comte Buol, relative aux Notes piémontaises. Ainsi que l'on s'y attendait, ces gouvernements approuvent complètement la manière de voir de l'Autriche et repoussent les prétentions élevées par le cabinet sarde au nom de l'Italie.

A Rome, divers symptômes font croire à une prochaine évacuation. A Naples, le gouvernement ne se relâche pas de ses rigueurs. Il vient de paraître dans le journal officiel du royaume un décret draconien contre la détention de toute espèce d'armes.

Le cabinet espagnol a failli être renversé fort à l'improviste dans la séance des Cortès du 6 juin. Le capitaine-général de Barcelone se conformant aux ordres du gouvernement, avait fait dissoudre diverses juntes organisées dans sa province d'après les instructions et sur l'initiative d'un grand nombre de députés de la gauche. Ceux-ci ont interpellé le ministère sur la conduite de son agent, et dans ses explications, le maréchal O'Donnell, d'accord avec le duc de la Victoire, a très nettement posé la question de cabinet. Au vote, 109 voix seulement contre 98 se sont prononcées en faveur du gouvernement. MM. Madoz, Olozaga, frère de l'ambassadeur, Huelves, l'ancien ministre, ont voté avec la minorité, ce qui n'a pas manqué de produire une vive sensation. Matériellement le ministère est resté vainqueur, mais à une très faible majorité, et de plus, contre ses amis et avec l'appui de ceux qui, au fond, lui sont hostiles et le supportent comme pis aller. De pareilles victoires sont dangereuses.

Il doit y avoir réunion à Paris, le 24 juin, de la commission des ingénieurs européens qui s'était transportée en Egypte pour la grande entreprise du percement de l'isthme de Suez.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES D'EUROPE

De quatre jours plus récentes.

ARRIVÉE DU BALTIC.

New York, 5 juillet—Le steamship Baltic, parti de Liverpool dans l'après-midi du 25 juin, vient d'arriver. L'Atlantic est arrivé à Liverpool le 22.

Nouvelles Commerciales.

Coton.—Les derniers avis reçus des Etats-Unis ont produit un effet favorable sur le marché, mais il n'a éprouvé aucun changement. (Une partie de la dépêche est incompréhensible.)

Nouvelles politiques.

Les journaux de Londres disent qu'à en juger par la teneur de la presse provinciale, le pays se réjouit de la tournure qu'a prise la question américaine; ces presses paraissent avoir jeté un grand jour sur la question et éclairé le peuple sur le véritable point du différend.

La désignation de M. Buchanan pour la présidence paraît avoir produit une satisfaction en Angleterre.

Notre correspondant à Liverpool dit que les appréhensions de difficultés à l'égard des affaires américaines se sont évanouies, et n'ont plus aucune influence sur les marchés.

Le Czar a constitué un nouveau cabinet, où se trouvent Gortschakoff, Lauskoy, Osten-Sacken et Orloff.

CONCERT AU PROFIT DES INONDÉS.—Le concert que Lehmann devait donner au Lac vendredi dernier, 4 juillet, a dû être remis par suite du mauvais temps. Il aura lieu mercredi prochain, 9 du courant. On se rappellera que la recette est destinée aux victimes de l'inondation en France. La *Marseillaise* sera exécutée par vingt-cinq instrumens de cuivre avec accompagnement de coups de canon. Des feux de Bengale éclaireront le grand wharf.

CHRONIQUE LOCALE.

Hôpital de Charité.—Nous publions plus bas le rapport de l'Hôpital de Charité pour la semaine expirée vendredi, 4 du courant, à 6 heures de l'après-midi:

Admis	147
Renvoyés guéris	177
Morts	27
Malades en traitement	441

1re Cour de District.—John Wilson et Richard Jones, qui s'étaient reconnus coupables de vol, ont été condamnés à dix huit mois de travaux forcés.

—Le grand juri a trouvé lieu à poursuivre les personnes dont les noms suivent: John P. Newman et Mme Pompalen dite Francis Frendessis, accusés de parjure; L. Adams, accusé d'assaut à main armée; F. Tortoricho, deux accusations de tentative de meurtre; Nicolo dit William Jose, accusé de tentative de meurtre; James B. Lee, accusé d'avoir publié un faux ordre.

—Le juri n'a pas trouvé lieu à poursuivre Joseph Le Cerck, accusé de vol.

Enquêtes.—Le coroner a tenu sept enquêtes samedi dernier:

Sur le corps de Henry, esclave de M. Rhodes. Verdict: crâne fracassé. Donahoe, petit vendeur de journaux, avait lancé une brique qui l'avait, accidentellement atteint à la tête.

Sur le corps d'un Allemand qu'on a trouvé au débarcadère du ferry de la rue du Canal. Le cadavre ne portait aucune marque de violence. Le juri a attribué le mal à une congestion cérébrale. On ignore le nom du défunt.

Sur le corps de John Burke, conducteur, qui a été frappé de la foudre, sur le siège de sa voiture. Il était Irlandais et avait 35 ans.

Sur le corps d'un nègre qu'on a trouvé flottant dans le fleuve, en face du débarcadère du ferry, rue du Canal. Verdict: noyé. On a trouvé dans ses poches un couteau et un porte monnaie qui renfermait les cheveux d'une personne blanche. Le juri n'a pas pu apprendre le nom du défunt.

Sur le corps de Henry Itzinger, Allemand, âgé de 65 ans. Verdict: delirium tremens.

Sur le corps de Judeth Walsh, Irlandaise, qui est morte au No 78, rue St. Louis. Verdict: apoplexie. Judeth avait 45 ans.

Sur le corps de Lucinda, petite négresse de M. F. K. Barnes, du troisième district. Verdict: fracture du crâne. Elle était tombée de son lit.

Noble action.—Vendredi dernier, au moment où le steamer *Oregon* quittait le wharf de Milneburg, une négresse tenant sur son bras un enfant, en passant sur la planche qui conduisait au bateau, tomba à l'eau; une personne qui n'a pas voulu donner son nom, se précipita dans le lac et les en retira.

Commissaires de Marchés.—Le Maire a nommé les Commissaires dont les noms suivent:

Premier District—Marché Poydras, Peter W. Lecoq; Marché Ste. Marie, Jas. W. Noble; Marché Dryades, P. V. Isgruy; Marché Annonciation, John Roach; Marché de la rue Claiborne, H. Puglich.

Second District—Marché aux viandes, J. B. Dupuy; Marché aux légumes, B. Moratto; Marché Tremé, Louis Courcelle.

Troisième District—Marché Port, Valcour Rochon; Marché Washington, Albert Perrin, Sr.

Quatrième District—Marché de la rue des Magasins, F. Schaber; Marché Seraparu, Samuel Galpin.

Ces nominations seront soumises au Conseil de Ville.

Nouvelles diverses.

—On nous signale, dit le *Constitutionnel*, un fait qui ne doit pas être passé sous silence: une brave femme de quatre-vingt deux ans, réduite au strict ordinaire de l'hospice des incurables, et ne possédant que sa maigre pitance journalière, l'a vendue, et est restée vingt-quatre heures sans manger pour verser 25 centimes à la souscription des inondés.

—Le *Moniteur de l'Armée* annonce qu'à dater du 1er juin l'armée de l'Est s'appellera armée de Paris.

—Le cardinal Patrizi, légat *à latere* du Saint-Père, est arrivé, le 9 juin, à six heures moins un quart, à Paris.

S. Em. était attendue à la gare du chemin de fer de Lyon par le duc de Cambacérès, grand-maître des cérémonies; M. Fourtoul, ministre de l'instruction publique et des cultes; le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux; M. Menjaud, évêque de Nancy, premier aumônier de l'empereur, et tous les aumôniers de l'empereur. Dans le wagon d'honneur, à côté du cardinal, se trouvaient M. Sacconi, nonce apostolique, et M. Feuillet de Conches, introducteur des ambassadeurs, qui s'étaient rendus jusqu'à Marseille au-devant du légat. Un bataillon des voltigeurs de la garde avec sa musique formait la haie dans l'intérieur de la gare.

Le cardinal Patrizi, revêtu du manteau rouge, a été reçu à la descente du wagon par le duc de Cambacérès. Tous les membres du conseil d'administration du chemin de fer de Lyon, les ingénieurs, chefs d'exploitation chefs et sous-chefs de gare, se trouvaient dans la gare au moment de l'arrivée du légat. Le cortège s'est rendu aux Tuileries, où les appartements du légat étaient préparés au pavillon Marsan.

—Sa Sainteté le pape Pie IX, apprenant les désastres causés en France par l'inondation, a voulu concourir au soulagement des victimes qui en étaient frappées, et a fait connaître à Mgr le nonce apostolique qu'elle y consacrait une somme de 15,000 francs.

—On écrit de Huy:

"Le tribunal correctionnel a eu à s'occuper ce matin d'une affaire qui présentait un assez singulier rapprochement de noms. Un nommé Moulin et un sieur Farine étaient prévenus de voies de fait réciproques, c'est un sieur Meunier qui était le principal témoin. Moulin et Farine ont été condamnés chacun à 10 fr. d'amende."

—La *Gazette de Mons* signale, à propos d'un concours d'harmonie qui vient d'avoir lieu en Belgique, une particularité surprenante dont nous lui laissons l'entière responsabilité: le cymbalier de la musique de Cuennes, qui a obtenu le troisième prix des villes de second rang, serait sourd-muet.

—Rossini est arrivé dernièrement à Strasbourg, où il a été l'objet d'une ovation. Les artistes de l'orchestre du théâtre, auxquels s'étaient joints un grand nombre d'amateurs et de choristes, se sont rendus à neuf heures du soir sous les fenêtres du grand maëstro; et là, dirigés par M. Hasselmann, et éclairés par des torches, ils ont exécuté l'ouverture du *Barbier de Séville*; puis les choristes ont chanté des chœurs du *Comte Ory*, avec accompagnement d'orchestre, et les *Enfans de Paris* sans accompagnement; enfin, l'on a terminé par l'ouverture de *Guillaume Tell*. Rossini était vivement ému.

—On lit dans l'*Echo de Mons*:

"Plusieurs loges maçonniques de France et de Prusse, à l'exemple du Grand Orient de Suède, viennent de suspendre leurs rapports avec les loges de Belgique, à cause des principes de révolution sociale manifestés par ces dernières dans leurs écrits et leurs actes. On sait qu'un très grand nombre d'anciens maçons ont cessé depuis longtemps de fréquenter les loges belges pour les mêmes motifs."

"S. A. I. le prince Napoléon projette un voyage scientifique dans les mers du Nord, pour lequel S. M. l'Empereur a mis à sa disposition le yacht impérial *la Reine Hortense* et l'aviso à vapeur *le Cocyte*. Le prince quittera Paris le 12 pour se rendre au Havre.

—Il se prépare à Paris des affaires d'une échelle formidable. On cite une entre autres qui embrasse une partie de la France, qui nécessitera peut-être trois cents millions et dont le capital est formé à concurrence de deux cents millions, sans qu'une seule publication ait été faite, un seul avis donné aux journaux, en un mot, sans aucune espèce de publicité et avec la signature de trois ou quatre personnes seulement.

—Le *Constitutionnel* publiait récemment une note disant que le gouvernement français allait introduire dans sa législation douanière une profonde modification. Toutes les prohibitions inscrites encore dans le tarif devaient faire place à des droits protecteurs. Un projet de loi en ce sens a été présenté au Corps Législatif.

FRANCE.

INONDATIONS.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire*, à la date du 8 juin:

"Hier, la population d'Angers parcourait les routes de la Pyramide et de Trélazé, pour s'assurer l'immensité des désastres. Elle a vu cette commune, naguère si florissante, si animée, plongée dans l'eau, triste et morne. Deux mètres d'eau au moins couvrent le sol. L'église est baignée à cette hauteur, les maisons sont englouties, ne laissant paraître pour la plupart, que leurs toits.

"Les carrières de la Porée, du Buisson, de Monthibert et de l'Ermitage sont tout à fait couvertes. On n'en reconnaît la place qu'aux hautes cheminées et au sommet des appareils.

"La carrière des Grands-Carreaux est remplie; elle a reçu, assure-t-on, plus de quinze cent mille mètres cubes d'eau. Trois mois au moins seront nécessaires pour l'épuiser.

"La carrière des Petits-Carreaux se remplissait. Une large cataracte, rappelant les torrens des Alpes et des Pyrénées, se précipitait dans son fond, vers l'est. En même temps, des infiltrations se glissaient, au nord et à l'ouest, sous les monceaux de débris ardoisiers. Ce n'était d'abord que de minces filets qui suintaient le long des parois de la carrière. Puis, tout à coup, un ébranlement se faisait sentir, et de vastes portions des parois tombaient au fond de la carrière avec un fracas épouvantable.

"Les carrières de la Grevelle, des Fresnaies et de la Paperie, situées sur un terrain plus élevé, semblent décidément à l'abri du fléau. Elles travaillaient hier avec l'ardeur habituelle. Puissent-elles servir à occuper au moins une partie des ouvriers privés de travail par le sinistre!

"Maintenant le mal est accompli, la nouvelle Loire qui s'est jetée sur ces contrées paraît avoir trouvé une embouchure suffisante pour rentrer dans l'ancienne au-dessous de Serge et au-dessous de Saint-Gemmes.

"Enfin, le ciel est superbe depuis deux jours, et l'influence du beau temps est si puissante, qu'elle seule suffit pour redonner de l'espoir aux cœurs les plus abattus."

L'*Union de l'Ouest*, journal d'Angers, décrit en ces termes la scène émouvante qu'a présenté l'invasion de la Loire dans les carrières d'ardoises de Trélazé:

"Le malheur que l'on redoutait a eu lieu sans qu'aucune force humaine ait pu le prévenir ou du moins l'atténuer. Nos magnifiques carrières d'ardoises sont inondées aujourd'hui, et l'infiltration des eaux a tellement affouillé et bouleversé le sol que l'on a cru devoir, par mesure de précaution, en interdire l'approche aux curieux. Samedi on pouvait les visiter encore. Déjà le plus grand nombre des puits étaient submergés, et la Loire venait seulement d'envahir celui des Petits-Carreaux. A une grande distance, et longtemps avant de l'apercevoir, on entendait mugir le torrent. Nous étions partis d'Angers au nombre de cinq ou six, dans le but d'explorer les carrières que l'on nous avait dit être comblées déjà depuis plusieurs heures. Quand nous eûmes gravi les monticules qui entourent celle des Petits-Carreaux, un spectacle bien douloureux sans doute, mais d'une grandeur et d'une majesté incomparable, s'offrit à nos regards. La Loire se précipitait dans la carrière d'une hauteur de cent pieds et la nappe d'eau bondissant sur les aspérités du roc ressemblait à une immense traînée de poussière et d'écume. Des bruits sourds, des craquements intérieurs se mêlaient au roulement de la cataracte; le sol tremblait sous nos pas.

"Autour de l'ouverture du gouffre on voyait de minute en minute se former de longues fissures qui s'élargissaient à vue d'œil. Il était évident que les masses énormes de schiste cédaient à la pression du fleuve, et ne tarderaient pas à rouler dans l'abîme. On fit retirer les groupes qui se pressaient sur le bord même de la carrière sans comprendre quels dangers ils couraient. Nous fûmes nous placer sur une éminence en face de la partie qui menaçait ruine. Au bout de quelques instans une crevasse perpendiculaire ouvrit le rocher du haut en bas. Des perreyeurs attirés comme nous par la nouveauté de cette terrible scène de destruction, nous avertirent que le bloc allait se détacher. Il y eut un moment d'attente inexprimable où l'émotion semblait nous clouer sur le sol. Un dernier craquement se fit entendre. Nous vîmes alors un quartier de roche haut de soixante pieds peut-être et d'une grosseur prodigieuse se pencher lentement au-dessus du gouffre.

"L'épopée incalculable de ce géant de pierre l'affermissait sur sa base et retardait sa chute. Une ou deux secondes s'écoulèrent ainsi. Des nombreux spectateurs qui entouraient la carrière, pas un ne proférait une parole; on respirait à peine, tout le monde était muet de stupeur. Rien ne saurait peindre, au reste, l'effet de cette épouvantable chute. Une gerbe colossale, dont le périmètre embrassait toute l'étendue de la carrière, s'élança du fond de l'abîme et jaillit jusqu'au sommet. Le cœur nous battait avec force, et nous reculâmes involontairement de quelques pas.

"L'agitation des eaux était effrayante. Les vagues se ruaient les unes sur les autres et venaient arracher à des hauteurs extraordinaires les échelles appliquées aux flancs du rocher. D'autres chutes se succédèrent à quelques minutes d'intervalle, et nous nous reprochions les cris d'admiration que ce sublime et incomparable spectacle nous arrachait malgré nous.

"Lorsque nous quittâmes ce théâtre de désolation nous n'éprouvions plus qu'un seul sentiment, un sentiment de tristesse et de profonde pitié. De tous côtés on voyait errer les malheureux perreyeurs, leurs femmes et leurs enfants, sans asile aujourd'hui, sans travail et presque sans pain. Les désastres en effet dépassent sur ce point tout ce que l'on peut imaginer. Il faudra des mois entiers pour rendre les carrières de Trelazé aux bras qui les exploitaient. Que deviendront en attendant tous ces pauvres gens et les familles dont ils sont les soutiens? Terrible problème qui serait insoluble, si ce n'était pas le caractère de la charité chrétienne de tenir toujours ses efforts, son zèle, son dévouement inépuisable au niveau des plus grandes infortunes."

Les journaux d'Orléans et de Tours nous apportent encore aujourd'hui de lamentables détails. Dans le Loiret, c'est la petite ville de Jargeau qui a le plus souffert:

"On avait d'abord parlé de vingt, de trente maisons abattues. On était loin de compte! Il y en a plus de cent gisant à terre, sans compter celles qui menacent de tomber.

"Hier les cantonniers, sous la direction de M. l'ingénieur Delaitre, étaient occupés à faire des sondages, pour trouver quoi? la route départementale. On ne sait plus où elle est, on cherche le tracé. Limite des maisons, haies, fossés, chaussée, toute trace de délimitation a disparu. Ajoutons que, sur certains points de la route, on rencontre des affouillements énormes. On a sondé sous nos yeux un de ces précipices encore remplis d'eau, et la perche, longue de plus de 6 mètres, n'a pu trouver le fond.

"Qu'on juge alors du désordre produit, nous ne dirons pas sur les récoltes (il n'en existe plus), mais sur le sol lui-même! Il y avait là des terres qui valaient trois et quatre mille francs l'arpent. Eh bien, ce petit coin de la terre promise n'est plus aujourd'hui qu'un marécage, un désert ensablé, une fondrière remplie de cailloux et de limon.

"Et ce n'est pas tout le mal encore, les miasmes pestilentiels sont venus s'ajouter à cette désolation. On a bien enterré les bestiaux noyés, on les a recouverts de chaux vive, mais cette précaution n'a pas suffi. L'odeur vient de la terre elle-même, de l'eau stagnante, des légumes pourris. Les pois et les choux surtout dégagent des émanations infectes que le hâle du soleil vient encore développer.

"Quant à la misère qui se presse autour de ces décombres, elle fait pitié à voir. Tous ces pauvres gens, qui n'ont plus ni champs, ni maisons, ni pain, ni vêtements, se tiennent silencieux devant leur champ anéanti ou leur logis emporté. Ils contemplent toutes ces ruines avec un morne désespoir. Il y a là des cultivateurs qui s'étaient amassé une petite fortune par leur travail, qui avaient 20,000 fr. de biens au soleil, et qui maintenant se trouvent réduits au dénument le plus complet."

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire*, à la date du 7:

"A chaque pas c'est un atelier vide, c'est un chantier où les eaux ont porté le désordre quand elles n'ont pas emporté les instruments et les produits du travail. Voilà l'état de Tours après cinq mortels jours d'angoisses, de souffrances, d'indicibles calamités. Autour de nous ce ne sont que des cris de détresse, des invocations à la pitié.

"Tours est sans ressource aucune en ce moment. Le préfet d'Indre-et-Loire a écrit au préfet de la Sarthe et au sous préfet de Vendôme pour les prier de faire diriger sur la ville en toute hâte des envois de provisions de toute sorte, viandes, légumes, volailles, etc."

Parmi les localités les plus cruellement éprouvées dans le Midi, il faut mentionner le village de La Palud, sur les confins de la Drôme et de Vaucluse, presque entièrement emporté par le Rhône: 150 maisons ont été renversées; le mobilier et les bestiaux ont été entraînés par le courant; les malheureux habitans ont pu être sauvés et ont été recueillis dans les villages voisins.

UN AEROLITHE—Nous lisons dans le *Vigilant* de Donaldson:

Pendant les derniers orages qui ont éclaté dans nos environs, la foudre est tombée sur un pacanier dans la cour de M. Théodule Richard, au faubourg de la Boucane.

Le fluide frappa entre les deux principales branches sortant ensemble du tronc, et formant fourche. Un trou aussi large que le poing attesta le passage du tonnerre, du reste le tronc se fendit.

Curieux de savoir jusqu'où pouvait aller le trou, et voulant examiner quelles traces avait laissées l'électricité, M. Richard fit abattre le pacanier et en présence de plusieurs témoins dignes de foi, on trouva dans l'arbre une grosse pierre de forme presque ronde, présentant à la surface les caractères des galets qui bordent la mer et polis comme eux. On brisa cette pierre et l'intérieur parut la désigner comme un véritable quartz aurifère avec un granulé blanc et noir pareil à celui d'un fin granit. Le plus curieux, c'est que le grain est mêlé de paillettes d'un jaune vif et brillant, très serrées et massives. Un morceau de l'aérolithe ayant été broyé et soumis à l'analyse chimique, on reconnut qu'il recelait de l'or de faible titre.

FEUILLETON.

LES FILS DE FAMILLE

ROMAN

PAR M. EUGÈNE SUE.

XLIV.

Monsieur Dumirail, préoccupé, soucieux, et depuis peu d'instans arrivé au chalet, s'entretenait avec sa femme et lui disait:

—Avoue que tu es aussi dépitée que moi de voir notre neveu, à son âge, chargé d'affaires avec le titre d'*Excellence*.... puisqu'on l'appelle: Votre Excellence!—Et soupirant, monsieur Dumirail ajouta avec amertume: —Son Excellence! Son Excellence! tandis que notre fils....

Madame Dumirail, voyant son mari redevenir silencieux, reprit:

—Non-seulement, mon ami, je n'éprouve aucun dépit de l'avancement d'Albert, mais j'ai fini, grâce à Dieu, par vaincre certains mauvais sentimens d'envie ou de jalousie maternelle qui s'étaient éveillés en moi depuis l'arrivée de ma belle-sœur et de notre neveu.

—Ma chère Julie.... ce que tu éprouvais, ce que j'éprouve moi-même, n'a aucun rapport avec la jalousie ou l'envie.... c'est le regret très louable de voir notre fils, qui s'est peut-être abusé sur sa véritable vocation, végéter ici obscurément, tandis que, grâce à son intelligence, il aurait pu autant et mieux que personne prétendre à une haute position sociale.

—C'est possible.... mais....

—Non-seulement cela est possible.... c'est plus que probable.

—D'accord, mon ami; il est donc probable que....

—Tu pourrais même dire: il est certain que Maurice, doué comme il l'est, aurait pu.... et peut prétendre à tout....

—J'y consens; mais enfin, par goût, il a préféré suivre ton exemple, mon ami, et....

—Il a préféré.... il a préféré.... c'est bientôt dit. Quelles preuves avons-nous de cette préférence?

—Ne l'entendons-nous pas répéter chaque jour qu'il ne veut jamais quitter nos montagnes!

—Parce qu'il ne connaît rien au-delà de notre horizon borné.

—Qu'importe, mon ami, puisque cet horizon, si restreint qu'il soit, convient à Maurice?

—Cela lui convient aujourd'hui, qui sait si demain cela lui conviendra?...

—Tout fait supposer que....

—Une supposition, ma chère, n'est pas une certitude.

—Non, sans doute, cependant je....

—Enfin, il ne t'est jamais venu, non plus qu'à moi, la pensée de contrarier la vocation de notre fils, n'est-ce pas?

—A Dieu ne plaise!

—S'il avait voulu embrasser quelque carrière que ce fût, nous n'eussions mis à ce désir aucun empêchement?

—Aucun.... mais....

—Ainsi, admettons qu'il veuille comme son cousin embrasser la carrière diplomatique... t'y opposerais-tu?

—En vérité, mon ami, cette question est tellement en dehors de nos prévisions, de nos espérances, qu'elle me surprend profondément.

—Enfin.... réponds à ma question.

—Eh bien! mon ami, je ne m'opposerais pas à la nouvelle vocation de mon fils si elle était véritable.... mais je tâcherais de l'en détourner.

—Pour quelle raison?

—Parce que tous nos projets seraient bouleversés.... Il faudrait peut-être nous séparer de Maurice, ajourner l'époque de son mariage avec Jeane....

—Hier ne trouvais-tu pas toi-même Maurice et Jeane trop jeunes pour se marier?

—Oui.... mais me rendant aux sages observations de notre ami, monsieur Delmare, j'ai changé d'avis.

—Mon Dieu! ma chère Julie,—dit monsieur Dumirail, interrompant sa femme avec une croissante impatience,—certes, notre voisin Delmare est un homme d'esprit et d'expérience; il connaît les hommes.... et, s'il a un défaut, c'est de les connaître trop bien....

—Ce défaut-là me paraît ressembler fort à une qualité.

—Tu es dans l'erreur, ma chère Julie; car notre voisin, connaissant trop bien les hommes, a conçu la plus triste opinion de l'espèce humaine. Ainsi, parce que, prodigue et dissipateur, il a jadis follement dépensé sa fortune et s'est ruiné, il croit que tout le monde doit être aussi fou que lui, à commencer par notre fils. Sa politesse m'a toujours empêché de faire observer à notre voisin qu'élevé par un père d'une faiblesse aveugle et quasi stupide, il avait malheureusement dû porter les fruits déplorables de cette belle éducation-là, et qu'il n'y avait aucune comparaison à établir entre lui et notre fils, élevé par nous ainsi qu'il l'a été. Aussi, le verrais-je sans l'ombre d'appréhension se séparer de nous, dût-il être exposé à toutes ces occasions de faillir dont notre très sceptique voisin s'alarme avec une exagération que je taxerais de ridicule si elle n'avait sa source dans l'affection qu'il paraît d'ailleurs nous témoigner.

—Il me semble, et à tort, je l'espère, mon ami, que tu ne parles plus de monsieur Delmare avec ta bienveillance, ta cordialité accoutumée?

—Moi? tu te trompes!

—Non, je te l'assure, et à ton insu, bien certainement, tu te montres ironique, presque acerbe à l'égard d'un homme excellent qui, depuis trois ans, nous a donné tant de gages d'affection, de dévouement, et qui nous a rendu d'inappréciables services en concourant surtout à l'éducation morale de nos enfans.

—Je ne crois en rien manquer aux devoirs de la reconnaissance et de l'amitié, ma chère Julie, en signalant quelques exagérations dans la manière de voir de notre voisin. Il n'est point, que je sache, impeccable et à l'abri des faiblesses de l'esprit humain,—répondit sèchement monsieur Dumirail. Je crois enfin pouvoir et devoir combattre la fort peu rassurante opinion que monsieur Charles Delmare voudrait nous imposer à l'endroit de notre fils.

—Quant à moi, mon ami, chaque jour je remercie Dieu d'avoir, ainsi que l'on dit, délivré Maurice de la tentation du mal, puisque ses goûts modestes et sa prochaine union avec sa cousine le fixeront pour toujours près de nous.

—Voilà ce dont nous ne pouvons nullement répondre, ma chère amie, non! Je suis, au contraire, presque certain qu'il s'est opéré ou qu'il va s'opérer un changement radical dans les tendances de notre fils; son avenir pourra être très modifié. Or, entre nous, je serais loin de regretter ce changement. Je vais te confier toute ma pensée à ce sujet.

—Ah! pensaient mes pressentiments me tromper! pensait madame Dumirail avec une anxiété mortelle.—Grand Dieu! l'orgueil paternel mal compris pourrait-il troubler, égarer un esprit aussi lucide, aussi ferme, aussi sage que celui de mon mari!

XLV.

Monsieur Dumirail, après quelques moments de recueillement, dit à sa femme:

—N'as-tu pas été frappée de l'air soucieux, pensif, presque sombre de Maurice depuis hier soir que ce courrier galonné d'or est venu annoncer à notre neveu qu'il était nommé chargé d'affaires?

—Durant la soirée d'hier qu'il a passé ici au chalet avec moi, alors que Jeane revenue de son évanouissement, sommeillait, notre fils, en effet, m'a semblé triste, préoccupé... mais rien ne me donne à penser, mon ami, que la tristesse de Maurice fût causée par la nomination de son cousin au poste qu'il va remplir.

—A quelle cause, en ce cas, attribuer les soucis de notre fils?

—Peut-être au sentiment de jalousie auquel il avait un moment cédé avant-hier.

—C'est impossible! il est maintenant fiancé à Jeane, et Albert est parti; notre fils n'a donc même plus le prétexte d'être jaloux. Or, évidemment sa tristesse, ses préoccupations doivent avoir et ont d'autres causes.

—Lesquelles, mon ami?

—Maurice, j'en suis convaincu, éprouve, non de l'envie, ce serait le calomnier, mais une généreuse émulation en songeant à la brillante carrière ouverte à son cousin. Aussi notre fils éprouve-t-il une sorte de découragement en se disant qu'il consacrera sa vie à engraisser des bœufs et des porcs, ou à surveiller la confection des fromages du Jura, ainsi que le répétait ma sœur avec un ricanement sardonique qui finissait par m'exaspérer. Aussi, morbleu! ne fût-ce que pour lui donner une bonne leçon de modestie maternelle, à madame ma chère sœur, je voudrais lui prouver que si gros paysan qu'il soit, notre fils a autant sinon plus de capacité que notre neveu; cela serait démontré de reste dans le cas où Maurice, ainsi que j'ai tout lieu de le croire, éprouverait une louable ambition; nous saurons d'ailleurs bientôt à quoi nous en tenir là-dessus.

—Comment?

—En interrogeant Maurice à ce sujet, il se pourrait que, de crainte de nous contrarier ou d'être mal accueilli de nous.... ce cher enfant nous dissimulât sa secrète pensée. En ce cas, c'est à nous d'aller au-devant de ses désirs dans l'intérêt de son avenir.

—Mon ami, plus je t'écoute, plus mes inquiétudes augmentent.

—A propos de quoi?

—A propos de la seule possibilité de ce changement de vocation chez mon fils. Les conséquences de ce changement seraient incalculables.

—Incalculables! Il me semble au contraire, très facile de les calculer.

—Sans doute, rien n'est malheureusement plus facile; il faudrait d'abord ajourner de beaucoup le mariage de notre fils et de Jeane!

—Ils sont si jeunes!

—Il faudrait ensuite.... et à cela je ne saurai jamais me résoudre... il faudrait peut-être nous séparer de Maurice!

—Ma chère Julie, les parens doivent aimer leur enfant pour lui, non pour eux-mêmes, et courageusement sacrifier leurs goûts et leurs habitudes, lorsque ce sacrifice est nécessaire.

—Mon ami, tu n'y penses pas. Maurice, à son âge, inexpérimenté, ardent, impétueux ainsi que nous le connaissons, abandonné à lui-même dans une grande ville, à Paris peut-être! Grand Dieu! souviens-toi donc des craintes si justes exprimées à ce sujet par notre ami!

—Encore une fois, Julie, notre voisin, ayant failli, croit tout le monde faillible, et tu me permettra d'avoir, lorsqu'il s'agit de mon fils, meilleure confiance en moi que dans le jugement d'un étranger. D'ailleurs, s'il te coûtait de te séparer de Maurice dans le cas où il serait obligé d'aller étudier à Paris, pourquoi ne l'accompagnerais-tu pas?

—Mais alors, c'est de toi qu'il me faudrait me séparer?

—Hésiterais-tu si cette séparation momentanée était utile à ton fils?

—Tiens, mon ami, puisque après tout il ne s'agit heureusement que de suppositions, de grâce, épargne-les moi; elles m'attristent, elles m'alarment, à tort sans doute, oh! bien à tort, je le sais. Est-ce qu'il est possible de raisonnablement admettre que notre existence puisse être ainsi, du jour au lendemain, transformée, bouleversée de fond en comble, parce que notre fils, cédant à un caprice ou à de folles suggestions, voudrait changer de carrière, au risque de compromettre son bonheur, son avenir? Ah! mon ami, à cette seule pensée, les plus noirs pressentimens m'accablent.

—Je croyais, Julie, ton caractère plus ferme.

—Mon ami, je témoigne au contraire de quelque fermeté de caractère en m'efforçant de ne pas dévier de la voie que nous suivons depuis vingt ans pour le bonheur de notre fils et pour le nôtre.

—D'où il suit que.... moi, je suis d'un caractère faible?—reprit monsieur Dumirail avec un accent de brusquerie et d'aigreur jusqu'alors à peine contenu et qui devait aller croissant;—de sorte que j'abandonne la bonne voie où nous avons marché jusqu'ici, et que sciemment j'en prends une mauvaise?

—Mon ami.... je t'en conjure.... ne....

—Ces reproches de faiblesses et d'imprudence, en quoi les mérité-je, s'il vous plaît?

—Encore une fois, mon ami, ces reproches, ce n'est pas moi qui te les adresse....

—Ainsi, parce que je regarderais comme un devoir sacré de respecter le choix de mon fils s'il voulait embrasser une nouvelle carrière, je suis un homme faible! Ainsi je suis un homme imprudent, inconsidéré, parce que j'aurais le courage de sacrifier mes goûts à l'intérêt de mon fils, au lieu de renfermer dans un égoïsme d'ailleurs fort commode, en repoussant tout changement qui porterait la moindre atteinte à l'agréable existence dont je jouis!

—Mon ami,—reprit madame Dumirail, les yeux humides de larmes, depuis vingt ans de mariage, voilà le premier mot dur et injuste que vous m'ayez adressé.

—Parce que, pour la première fois depuis notre mariage je découvre avec autant de surprise que de chagrin qu'en certaines circonstances vous oublieriez peut-être l'intérêt de votre fils pour ne songer qu'à vos convenances personnelles.

—Puisse l'avenir ne pas cruellement démontrer qui de vous ou de moi parle en ce moment le langage d'une tendresse éclairée!....

Ah! mon ami,—ajouta madame Dumirail d'une voix altérée,—vous qui d'ordinaire témoignez d'un esprit si prudent et si sage, pouvez-vous....

—En d'autres termes, ma sagesse a tourné en folie, et je déraisonne, madame! Il m'est pénible de vous le déclarer.... ce reproche me touche à l'âme et me blesse profondément.

—Ah! votre injustice est révoltante.... et je....

—Achevez, madame....

(*A continuer.*) EUGÈNE SUE.

Décédée hier, à 6 heures du soir, à l'âge de 63 ans, Mme veuve URSIN WILTZ, (née Louise Cailler). Les amis et connaissances des familles Wiltz, Canon, Watkins et Durand sont priés d'assister aux obsèques qui auront lieu cette après-midi, à 5 heures précises. Le convoi partira de la résidence de son fils, Emile Wiltz, rue des Remparts, No 234, entre Ste-Anne et Dumaine.

JUSTICE DE PAIX.

3ME JUSTICE DE PAIX.

AUGUSTIN DUVALL, ayant été régulièrement désigné comme candidat du parti Américain pour la troisième justice de paix de la paroisse d'Orléans, sollicite respectueusement l'appui des électeurs du 4me ward. L'élection est fixée au 10 juillet 1856. —au10

Le soussigné est candidat à la place de Troisième Juge de Paix, pour remplir la vacance occasionnée par la mort de l'honorable Richard Richardson. L'élection a lieu le 10 juillet, au lieu ordinaire, rue Dauphine, et au 6me précinct, rue du Bazar.
18 juin—au10 JOHN W. ANDREWS.

Il est du devoir de la mère ou de la gardienne de ne pas négliger les premiers symptômes des vers chez les enfants. C'est, dans neuf cas sur dix, la source des convulsions. Evitez les conséquences de ce terrible fléau en ayant recours sur-le-champ au **Vermifuge Canadien de Winer**, remède qu'on peut administrer sans crainte et qui est infaillible contre les maladies produites par les vers.
Souvenez-vous du nom: **Vermifuge Canadien de Winer**.
A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., Nos. 21 et 151, rue de Chartres

La faiblesse générale qui se déclare souvent après un accès de fièvre, est un mal dont on se débarrasse toujours difficilement, à moins que le malade ait sous la main un tonique qui ramène la vie prête à s'échapper. Ce tonique, c'est le **Mélange Espagnol de Carter**, préparation aussi bienfaisante que merveilleuse.
A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co. Nos. 21 et 151, rue de Chartres

Préparation pour les cheveux. Le siècle où nous vivons est bien le siècle des recherches et des découvertes. ... le HAIR RESTORATIVE ... [illegible]
Quincy (Illinois), Pairiot, 2 nov. 1855. THOMAS RANKIN, JAMES SYMD.
A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres

LE GRAND REMEDE RUSSE

POUR LE BIEN PUBLIC.

Chaque mère devrait avoir une boite sous la main pour le cas où il surviendrait un accident à ses enfans.

REMEDE RUSSE DE READING. C'est un remède qui a été inventé à Boston, qui est connu depuis trente ans ... Le prix est de 25 cents la boîte.
REDDING & Co., propriétaires à Boston, Massachusetts.
A vendre à la Nouvelle-Orléans, par J. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151, rue de Chartres

Le règne de l'Art. ... PILULES PURGATIVES sorties du laboratoire de ... J. C. AYER ... J. WRIGHT & Co., Nos 21 et 151, rue de Chartres

Reçu par le Cotton Planter, du Havre: 50 kilo bobine de poisson, 1000 flacons capsules de Mothes, 1000 flacons poudre de Rogé ... EDOUARD GUILLOT, 146 rue Royale.

AVIS. On a besoin d'un **Commis pharmacien**, bien recommandé et parlant anglais et français ...

SAVON—A vendre ... J. Y DE EGANA, 47 rue Bienville

En débarquement du navire Kossuth, de Marseille: 25 barriques vin de Bergasse, 105 caisses savon bleu. A vendre par B. TALAMON, 161, rue Royale

En débarquement du navire Prinz Adalbert, de Bordeaux: 24 barriques vin rouge St. Estèphe Médoc ... 27 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par B TALAMON, 161, rue Royale

HUILE D'OLIVE—400 paniers de la marque J. Plagnol, 12 bouteilles et de 24 demi bouteilles. A vendre par B TALAMON, 161, rue Royale

VINAIGRE de Bordeaux—40 barils en magasin et à vendre par B TALAMON, 161, rue Royale

VIN MUSCAT—40 caisses en magasin, à vendre par B TALAMON, 161, rue Royale

VERMOUTH—150 caisses, de la marque Noilly, Prat & Co, à vendre par B TALAMON, 161 rue Royale

BALAIS—150 douzaines, à vendre par E J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

PORTER de Londres—En bouteilles et demi bouteilles, 200 pipes, à vendre par E J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

ALE de Londres et d'Ecosse—En bouteilles et demi bouteilles, 200 pipes, à vendre par E J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

ALE de Philadelphie—En bouteilles et demi bouteilles; 50 caisses, à vendre par E J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

VIN rouge—150 caisses vin d'Oporto, à vendre par E J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

GRANDE OCCASION!

Au prix coûtant et au-dessous, POUR CAUSE DE SEPARATION.

D. P. Scanlan & Co., Nos 12 et 14, RUE DE CHARTRES, OFFRIRONT, tant qu'ils pourront tenir leur établissement ouvert, la totalité de leur grand assortiment de soieries d'été, barèges, mousselines, broderies, dentelles, mantilles et chapeaux de Paris, au prix coûtant et au-dessous. 3 juil—4f

Banque des Artisans et Marchands. Nlle-Orléans, 3 juillet 1856. La Direction a déclaré aujourd'hui, sur le capital, un dividende semi annuel de cinq pour cent qui sera payé mercredi, 9 du courant. G. CRUZAT, caissier.

AVIS. Les personnes qui doivent à la succession de feu Emile Colard sont priées de venir payer sans retard, et celles ayant des réclamations à faire valoir contre ladite succession sont priées de les présenter à la soussignée. ELISE COLARD, Administratrice, ou à JOHN H. BEMISS, Avocat, 111 Passage de la Bourse.

Galvanoplastie perfectionnée. ORFEVRERIE DE TABLE. C'EST avec une entière confiance que le soussigné recommande ce produit, ... J. TACON, rue de Chartres, 157.

d'Orfèvrerie Alfénide.

TOILES d'Irlande et d'Ecosse.—Reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'excellentes marchandises de manufactures bien connues ... O. B. GRAHAM, No. 66, rue Gravier.

BURLAPS.—4 balles, 40 pièces chacune ... O. B. GRAHAM, No. 66, rue Gravier.

MARCHANDISES pour le Mexique.—En Douane ... O. B. GRAHAM, No. 66, rue Gravier.

Nlle-Orléans, le 1er juillet 1856. MONSIEUR H. F. KLUMPP a notre procuration à partir de ce jour. CHARLES ODIER & Co

A VENDRE. DEUX-CENT-CINQUANTE paniers de champagne marque "Delbeck et de Borgne" par P. CAZENAVE, seul agent. No 86, rue de la Douane

AVIS. A partir du 27 courant, suivant acte passé par devant M. P. Théard, notaire public, M. JULES LEBLANC est chargé de ma procuration. Nouvelle-Orléans, 20 juin 1856. Ed. GAUTHERIN.

A LOUER. Une belle propriété située à trois milles de la Baie St-Louis. ... S'adresser à Mme Dubuisson, rue du Quartier, entre Marais et Tremé.

Théodore Danziger. MAGASIN de MARCHANDISES SECHES A BON MARCHE, Encoignure Robertson et Orléans, et No. 97, rue du Cirque. ... *Aussi: Un nouveau lot de Toile fine en coupons.*

AVIS. Les créanciers de la succession de C. Pasquier & Co., sont priés de présenter leurs comptes. ... J W DYAS, curateur, Enc. Gravier et Belle Lovée

TEINTURE D'ARNICA— ... LION & PINSARD, 66 et 67, rue Royale

REÇU par le navire Griffin, de Bordeaux: Vin de Bordeaux—20 barriques bon vin ordinaire, pour familles. Safran—Gâtinais—10 livres de safran du Gâtinais 1ère qualité. A vendre par DES. PITOU, Coin Dauphine et Douane

Surdité. *Guérison complète et immédiate de la surdité et autres maladies de l'oreille.* M. LOUIS BIGARD, rue St-Philippe, No 183 ...

AVIS. La ville de Jefferson est maintenant prête à capitaliser ... F. J. LAIZER, Maire

Avis des exécuteurs. Les personnes qui doivent à la succession de SAMUEL J. PETERS ... SAMUEL J. PETERS, Jr., exécuteur. ... S. J. PETERS, Jr.

CIGARES DE LA HAVANE—215,000 cigares ... BORNIO & FRERE, 34, rue Gravier

TABAC EN FEUILLES de la Havane ... BORNIO & FRERE, 34, rue Gravier

POMMES DE TERRE—150 barils ... OIGNONS ... FEVES ... POMMES SECHES ... DONNELLY, BORNIO & CO, 125 rue Tchoupitoulas

75 barriques vin Valdepenas, ... **Produits d'Espagne.** ... PABLO GELPI, 122 Vieille Levée

En débarquement du navire Prinz Adalbert, de Bordeaux ... HENRY VALETON, 17 et 19 rue St-Louis

Changement de Bureau. FRANÇOIS CALONGNE, Quatrième Juge de Paix, a transporté son bureau au No 16, rue St-Pierre.

Miel de Versailles. Les amateurs de bon miel du pays ... BOLLENGER, à Versailles.

BOITES A HOUPPES, houpes et divers autres articles de Paris, à vendre par LEON PIERRE & Co, 61, rue de Chartres

CHAPELLERIE et fournitures pour chapeliers, à vendre par LEON PIERRE & Co, 61, rue de Chartres

Cigares de la Havane. UN grand assortiment de cigares de la Havane ... CABALLERO & BASUALDO, 36, Vieille Levée.

104,000 Cigares de la Havane ... CABALLERO & BASUALDO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

Marchandises nouvelles. NOUS venons de recevoir par le Cahawba un bel assortiment de confections d'été pour enfants et jeunes gens ... LAGAY & LECANU, 35 rue de Chartres

Confections nouvelles pour hommes. REÇU par le Cahawba—25 malles vêtements d'été pour hommes ... LAGAY & LECANU, importateurs, 35, rue de Chartres

A vendre en magasin—75 barils eau-de-vie de pays ... X. LAMBERT, 62, rue des Magasins

En magasin—300 barriques vin rouge bon ordinaire ... X. LAMBERT, 62, rue des Magasins

En magasin—45 quarts pipes eau-de-vie Rémond Jeune ... X. LAMBERT, 62, rue des Magasins

SUCRE de la Havane—200 caisses sucre jaune, en débarquement du brick Mary Elizabeth ... R. CAMBRAC & Co., 39, Vieille Levée.

VIN ROUGE—150 caisses vin rouge Haut Brion ... R CAMBRAC & Co., 38, Vieille Levée

En débarquement du navire Cotton Planter, du Havre ... HENRY VALETON, 29 rue St Louis

On demande une bonne ... [illegible]

TAPIS, NATTES, et Toiles peintes pour parquets, 19 rue de Chartres. REÇU dernièrement un grand assortiment de tapis, tels que: Tapis de VELOURS, etc; Tapis WILTON, tapisserie, tapis de BRUXELLES de triple épaisseur; Tapis INGRAIN, tapis de VENISE, etc etc. Toiles à l'huile de tous dessins, qualité et largeur ... NATTES, 500 pièces, 4 quarts, 5 quarts et 6 quarts, blanches et en damiers ... A. BROUSSEAU & Co.

TOILES! TOILES! 300 pièces, 25 yardes chacune, bonne toile pour chemises à $6; ... P & E REILLY, Enc. Canal et Royal.

SOURCES DE BLADON, DANS L'ALABAMA. MM. CONNOR & WOOTEN, propriétaires de ces délicieuses eaux minérales, ... L'agent des propriétaires à la Nouvelle-Orléans est M. T. B. SMITH, no 12, rue de la Nouvelle Levée.

A louer à prix réduits pour l'été. Une maison pour famille, No 167 rue Commune. ... EUG. ROCHEREAU & Co. 17 et 19 rue St Louis

OCCASION. *Maison à louer et mobilier à vendre.* LE haut de la maison No. 21, rue Conti ... EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 17, rue St Louis

Hotel de la Passe Christian. Cet hôtel sera complètement réparé, ... WARREN A. GREX et S. W. JAMES.

A LOUER. La belle et agréable maison No. 159, rue Conti, entre Quartier et Hôpital. ... JUAN Y DE EGANA, No. 47, rue Bienville

BONNE CHANCE! A LOUER, à bas prix, une grande maison No 71, rue Dauphine ... S'adresser No 71, rue Dauphine, de 9 à 3 heures

A Louer. Une grande maison à étage en briques, rue Jefferson No 22 ... EUG. ROCHEREAU & Co., 17 et 19, rue St Louis.

BISCUITS—200 barils et 200 caisses biscuits soda ... C. L. BUDDECKE & Co, 25, rue Poydras

LES MOHICANS, par Alexandre Dumas. ... LIBRAIRIE NOUVELLE, ... J. TACON, rue de Chartres No 167.

INSTITUTION A. DARBOT. 184 rue Toulouse, entre Bourgogne & Remparts ...

SUCRES Muscovado—160 boucauts sucres pour grocerie ... S. DE VISSER & Co, 74, rue des Magasins

SUCRE brut et blanc de la Havane ... S. DE VISSER & Co, 74, rue des Magasins

MELASSE de Cuba—100 barils ... S. DE VISSER & Co, 74, rue des Magasins

KIRSCH—50 caisses ... Féo DE FUENTES & Co, 30, Vieille Levée

SUCRE de la Havane ... S DE VESSER & Co, 74, rue des Magasins

VIN BLANC—75 barils vin blanc Haut Sauterne ... J & J TARDOS, 31 Vieille Levée

COGNAC Samuel Richard—12 quarts de pipe en débarquement du navire New England, venant de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier

SARDINES et petits pois—30 caisses sardines 1/4 et 1/2 J. Penau, Nantes ... PREAU & COUTURIE, 31 et 33 rue Gravier

PRUNEAUX—100 caisses pruneaux en bocaux ... O. VALETON & Co, 26 rue Tchoupitoulas

SARDINES A L'HUILE—1000 demi-caisses ... O. VALETON & Co, 26 rue Tchoupitoulas

WHISKEY EXTRA, VIEUX—50 barils vieux whiskey Bourbon ... O. VALETON & Co., 26 rue Tchoupitoulas

VIN pour familles—4 barriques vieux vin rouge ... O. VALETON & Co, 26 rue Tchoupitoulas

VIN ROUGE—37 barriques vin rouge pour familles ... O. VALETON & Co, 26 rue Tchoupitoulas

LIQUEUR de pays—400 caisses whiskey extra ... O. VALETON & Co, 26 rue Tchoupitoulas

CERISES à l'eau de vie—150 caisses ... O. VALETON & Co, 26 rue Tchoupitoulas

S. D. GRATIAA.—L. COMMAGERE.—P. LONGIS. **Gratiaa, Commagère & Co,** IMPORTATEURS de vins, eaux de vie, sardines, etc, et marchands commissionnaires en général, No 30, rue de la Douane.

En débarquement du navire New England, de Bordeaux ... GRATIAA, COMMAGERE & Co, 30 rue de la Douane

Aux Habitants sucriers. Le soussigné ... G. LE BLANC & SON, 14, rue Carondelet

Vermicelli et macaroni. LE soussigné, agent de la fabrique de M. Foo Sambola Jr. ... FOO SAMBOLA Jr., No 26, rue Tchoupitoulas

En débarquement du navire Griffon, de Bordeaux ... FERROS FRERES, Enc. Royale et Douane

PROVISIONS. PROVISIONS—700 barils mess M. O. et prime pork ... WHITE & DUPEIRE, 28 & 30 Vieille Levée.

En débarquement du navire New England ... HENRY VALETON, 29, rue St Louis

TABAC—50 balles tabac du Mexique en feuilles ... BRUGUIERE & Co, 13 Bienville

COMITÉ FRANÇAIS. $600 de récompense. QU'IL SOIT CONNU qu'à une séance extraordinaire du Comité de Vigilance, en date du mardi 17 juin 1856, il a été adopté, à l'unanimité, qu'il serait accordé SIX CENTS PIASTRES de récompense, à quiconque arrêterait et livrerait à la justice LES TROIS MEURTRIERS de François Girard, ou DEUX CENTS PIASTRES par chaque individu mis en arrestation. Délibéré en conseil extraordinaire, le 17 juin 1856. Ont signé: Dr ESCOUBAS, Président. WAGNER, vice Président. D. SCHWATZER, Trésorier. *Membres du Comité*: Joseph Dupaty, E. Chotin, H. Duviau, E. Bourlier. Certifié conforme au procès verbal. E. MENANT, Secrétaire.

Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord. ARRANGEMENTS POUR L'ÉTÉ. Du 1er AVRIL AU 31 OCTOBRE. ... R. P. GUYARD, Surintendant du transport

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. 1er juillet 1856. A UNE réunion du conseil de direction tenue aujourd'hui, un dividende semi annuel de cinq pour cent sur le fonds capital de cette banque a été déclaré payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, lundi prochain, 7 du courant. Wm P. GRAYSON, Caissier

Bureau du Trésorier, Nlle-Orléans, 28 juin 1856. AVIS est par le présent donné au public que le délai accordé pour le paiement des taxes de ville sur les propriétés foncières expire positivement le 7 juillet. ... ADAM GIFFEN, Trésorier

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS, CITY HALL, 29 juin 1856. Avis par le présent donné qu'à partir du 1er juillet prochain, il sera ouvert au bureau du Maire, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, un LIVRE DE PLAINTES ... CHAS. M. WATERMAN, Maire

Avis aux habitans. LE soussigné offre à vendre un fort beau lot de cotonnades ... C. LAROUSSINI, maison Rouge, No 1.

Fabrique de l'église St-Louis. ... AST. DUBUC, Secrétaire.

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans. ... J. TISDALE, Trésorier.

AVIS. LA maison de commerce connue jusqu'à ce jour sous la raison H. BERGMANN & Co ... H. BERGMANN & Co. ... H. F. ZERNEKE, AUGUSTUS KOENIG. Nlle Orléans, 1er juillet 1856.

Propriété à vendre. ... R. P. THEARD.

$25 de récompense. PARTI MARRON, de la plantation du gouverneur Roman, paroisse St Jacques, samedi, 29 juin, le nommé ANFIELD, âgé de 25 ... ROMAN & KERNION, 2 Front Levée

Littell, Payan & Carhart, ENTREPOT D'HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS, 118 et 120, rue Douane, entre Church et Broadway New-York. MANUFACTURE, 309 et 311, BROAD STREET, NEWARK, N. J. THOMAS C. PAYAN & Co, 74, rue du Canal, Nlle-Orléans. JOHN C. LITTELL, THOMAS C. PAYAN, THOMAS F. CARHART.

PORC—400 barils, mess, M. O. et prime. BŒUF—150 barils mess ... JAMBONS ... WHISKEY ... RIZ ... GRAISSE ... CAFE ... FEVES ... POMMES DE TERRE ... MAQUEREAUX ... FARINE ... GALLIANO & PASCAL, Enc. Conti et Levée.

En débarquement du navire Kossuth, de Marseille: 600 paniers huile d'olive, 12 bout., de J Plagnol; ... NUMA LACOSTE & Co, 147 rue Royale

VIN—50 barriques vin rouge de Marseille ... NUMA LACOSTE & Co, 147, rue Royale

SARDINES—75 caisses sardines à l'huile ... NUMA LACOSTE & Co, 147, rue Royale

BOUTEILLES—150 paniers bouteilles bordelaises ... NUMA LACOSTE & Co, 147 rue Royale

A vendre pour cause de départ. UN PIANO PICCOLO neuf, en bois de rose, de la manufacture de Jules Fauvre. S'adresser au No 79 Passage de la Bourse.

Librairie française de **Ver. HÉBERT & Cie,** 149 RUE DE CHARTRES 149. **Journaux français.** ...

Librairie Française de Vr. HÉBERT & Co., 149, rue de Chartres. *Par le Cahawba.* LITTERATURE—Michelet—L'oiseau. Guerre de Religion. Réforme. E. Gautier—Nouvelles. ...

On demande une bonne cuisinière ... No 63, rue de Chartres.

Fil de fer à bouteilles. 1000 LIVRES fil de fer Nos 20, 22, 24, 25, 26, à vendre aux prix coûtant par B NAUTRE & Co, 26 rue Condé

A VENDRE. UN café parfaitement bonne et bien achalandé ... J. B. DERBEY, courtier.

HORACE HARBY. 185 RUE DU CAMP. Annonce à sa clientèle et aux dames en général qu'il a été décidé à vendre au PRIX COUTANT tout les ses marchandises de printemps et d'été. ... *D'excellents marchés.* ... HORACE HARBY, 185 rue du Camp.

Guérison par l'eau. L'ETABLISSEMENT du Dr CHARLES MUNDE à Florence, Mass. ...

LE soussigné offre en vente une variété complète de Parfumeries fines de Paris ... EAUX POUR LA TOILETTE ... HUILES ET POMMADES ... EAUX ET POUDRES DENTIFRICES ... SAVONS ... ADOLPHE BLACHE

SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY, No 134, Chartres, entre St-Louis et Toulouse. EDMOND DUFORESTIERS & Co. ...

Bains de la rue Conti. Entre les rues Bourbon et Dauphine. TENUS PAR F. GAUPP. ...

Marchandises nouvelles POUR L'ÉTÉ. LAGAY & LECANU, 35, rue de Chartres. ...

Dr. SAMUEL REYNOLDS, Bureau, No 118, rue Gravier, Nlle-Orléans. GUÉRISON des CANCERS, LA TEIGNE ...

Plus de doute sur les maladies et sur leur guérison. NOUVELLE METHODE CURATIVE ... M. NADO ...

COGNAC ... TH BAILLY BLANCHARD & Co., 27, rue de la Vieille Levée

HUITRES et Conserves de Baltimore ... TH BAILLY BLANCHARD & Co., 27, rue de la Vieille Levée

VINGT-CINQ paniers Champagne supérieur ... TH BAILLY BLANCHARD & Co., 27 rue de la Vieille Levée

En magasin ... C CAVAROC & Co, 144 rue Royale

En magasin et sous les clés de la douane ... C CAVAROC & Co, 144 rue Royale

ALCOOL—100 barils ... JOSEPH LANDIS & Co, 33, rue Tchoupitoulas

HUILE DE LARD—150 barils huile de choix ... JOSEPH LANDIS & Co, 33 rue Tchoupitoulas

EAU-DE-VIE ... JOSEPH LANDIS & Co, 33, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES—500 caisses ... JOSEPH LANDIS & Co, 33, rue Tchoupitoulas

BACON—50 boucauts ... JOSEPH LANDIS & Co, 33 rue Tchoupitoulas

Confections d'été pour hommes. 125 malles vêtements d'été pour hommes ... LAGAY & LECANU, 35, rue de Chartres

200 douzaines chemises ... LEON PIERRE & CO, 61, rue de Chartres

Planche. De toutes les grosseurs ... LEON PIERRE & Co, 61 rue de Chartres

PLUMEAUX de toutes les grandeurs ... LEON PIERRE & Co, 61 rue de Chartres

SUIF—10 barils suif ... ALFRED KEARNEY

CIGARES de la Havane ... S DE VISSER & Co, 74, rue des Magasins

SUCRE—50 barils sucre en poudre ... H MEYGENS

SUCRE—15 boucauts sucre brut ... H MEYGENS

FROMAGE DE GRUYERE ... BOUCHER THOMAS, 9 rue Gravier

SAVON—100 caisses savon de Marseille ... W F VREDENBURGH & Co, 73, Tchoupitoulas